

**Critères de notation :**

Pour tous les candidats référencés, Expertise France classera les offres sur la base des critères d'analyse d'offres suivants :

***Critère 1 : prix des prestations***

**La notation financière (NF sur 20 points maximum)** portera sur la comparaison des offres financières de l'ensemble des candidats dont l'offre est régulière.

Le calcul se fait sur la base du montant total de l'annexe financière du candidat.

***Critère 2 : Qualité technique***

<b>Sous-critères permettant d'apprécier la qualité technique</b>	<b>Nombre de points maximum</b>
<b>Sous-critère 1 :</b> lecture critique des TDR, compréhension du contexte et des enjeux de la mission appréciée au regard de la capacité de synthèse, d'analyse des enjeux et de diagnostic des besoins/priorisation.	<b>20</b>
<b>Sous-critère 2 :</b> Qualité de l'organisation de la proposition, appréciée au regard de la méthodologie présentée (niveau de détail, pertinence, résultats) et du calendrier de travail proposé	<b>20</b>
<b>Sous-critère 3 :</b> Expérience de l'équipe, appréciée au regard de sa connaissances des acteurs, de la thématiques et du contexte du pays, des diplômés en lien avec les profils recherchés et la mission et des expériences similaires	<b>40</b>
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>

Chaque offre technique, jugée conforme techniquement, se verra attribuer une **note technique (NT sur 80 points maximum)** par addition des notes pondérées obtenues sur chaque sous-critère.